



EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 15 mai 2023
20 h 00

PRÉSENTS

M. Georges R. Savoie
M. Philippe Allain
Mad. Albertine Savoie
M. Denis Doiron
M. Eymard Savoie
M. Jean Savoie

AUTRES

M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal

1. **Ouverture de l'assemblée**

M. le maire procède à l'ouverture de l'assemblée à 20h23.

2. **Vérification du quorum**

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt.**

Aucune déclaration.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

23-5004

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Jean Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 15 mai 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

5. Considération de l'objet de la réunion

5.1 Appel d'offres TP 23-STA Déblaiement des stationnements. (adoption du document et sortir les soumissions)

23-5005

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le conseil municipal accepte de procéder avec l'appel d'offres TP23-STA Déblaiement des stationnements.

ADOPTÉ

5.2 Achat de deux écrans pour l'enseigne de la Municipalité de Neguac. (enseigne électronique à l'entrée du CSCLF)

23-5006

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le conseil municipal accepte de retenir les services de l'entreprise TICO pour l'achat de deux écrans pour l'enseigne de la municipalité au montant de 48 875 \$ T.V.H. incluse.

ADOPTÉ

5.3 Nouvelles offres de contrat à la Préposée aux finances et au poste de journalier du Sportplex et département de loisirs.

23-5007

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le conseil municipal autorise le directeur général de présenter une nouvelle offre de service à la Préposée aux finances par intérim.

ADOPTÉ

23-5008

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le conseil municipal autorise le directeur général de modifier l'offre de service pour le poste de journalier Sportplex et département des loisirs.

ADOPTÉ

6. Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 20h35.

M. Jeannot Doiron, greffier municipal

M. Georges R. Savoie, Maire